

AVIS PUBLIC

CALENDRIER 2024

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par le soussigné, greffier-trésorier de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, que le Conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel, à sa séance ordinaire du 4 décembre 2023, a établi, conformément aux dispositions de l'article 148 du Code municipal du Québec, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2024, lesquelles se tiendront à la salle du Conseil au 1685, chemin du Chenal-du-Moine à Sainte-Anne-de-Sorel, les jours suivants à compter de 19 h 30 :

- 8 janvier
- 5 février
- 4 mars
- 1^{er} avril
- 6 mai
- 3 juin

- mardi 2 juillet
- 26 août
- mardi – 3 septembre
- 7 octobre
- 4 novembre
- 2 décembre

Fait et donné à Sainte-Anne-de-Sorel ce 5^e jour de décembre 2023.

Maxime Dauplaise,
greffier-trésorier et directeur général